

Décision de Résiliation d'un Commun accord

- Partenaire Co-contractant : MAKHLOUFI SAAD
- Adresse : LOCALE N° 04 CITE 316 LOGTS MSILA.
- Contrat N° : AT/DOT-MSILA/SDFS/DAL/SA/023/2024 du 10/06/2024.
- Objet de Contrat à commande : Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser.
- Demande résiliation à l'amiable du contrat Réf 198/036 du 27/02/2025.
- Vu L'Article 35 : Résiliation

Sans préjudice des autre recours qu'Algérie Télécom détient au titre du Contrat suscité, il a été décidé de prononcer la Résiliation d'un Commun accord, du Contrat N° : AT/DOT-MSILA/SDFS/DAL/SA/023/2024 du 10/06/2024, Portant Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser, Conclu entre Algérie Télécom EPE-SPA direction Opérationnelle de Télécommunication M'sila et le Partenaire co-contractant MAKHLOUFI SAAD, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Le Directeur Opérationnel de Télécommunication

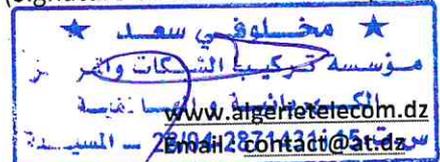


المدير العملي للاتصالات
بالمسيلة
بلايس كمال

- Accusé de réception
- Certifie avoir reçu la présente décision de résiliation d'un Commun accord,

Le : 09-03-2025

- (Signature et cachet de l'entreprise)



ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°05, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

NIF : 00021600180833716001

NIS : 000 216 290 656 936

Tél : +213 (021) 82 38 38